

---- Bulletin d'inscription par équipe ----

Cochez la case

☐	Master Serie	Dist. : 16 km	D+ positif : 525m	D- négatif : 540m
☐	Short Cut	Dist. : 9 km	D+ positif : 225m	D- négatif : 240m

Ecrire en majuscule

Equipier 1				
Nom :		Prénom :		
Adresse :				
Code postal :		Ville :		
Age :	Téléphone :	Sexe :	M ☐	F ☐
Equipier 2				
Nom :		Prénom :		
Adresse :				
Code postal :		Ville :		
Age :	Téléphone :	Sexe :	M ☐	F ☐
Equipier 3				
Nom :		Prénom :		
Adresse :				
Code postal :		Ville :		
Age :	Téléphone :	Sexe :	M ☐	F ☐

Nom de votre équipe :

Avez-vous un objectif de temps sur le *THREE-2-trail* : h min

Coût d'inscription pour l'équipe : 3 x 5 = **15** Euros

Attention : Limite d'inscription et de règlement le mercredi 24 avril 2013

Bulletin d'inscription en ligne sur le site du THREE-2-trail à l'adresse three.2.trail@free.fr ou auprès de la permanence des ASC FSE

La fiche d'inscription complétée et signée est à déposer avec le règlement aux ASC/FSE :

Je certifie avoir pris connaissance du règlement et m'engage à m'y conformer. Je déclare accepter en connaissance de cause les risques propres à la pratique du Trail et n'emprunter l'itinéraire proposé que sous mon entière responsabilité.

A _____ le _____ 2013

Signatures (précédées de la mention "lu et approuvé")

Equipier 1	Equipier 2	Equipier 3

----- REGLEMENT -----

Article 1 : Thomas WEBER avec le soutien de FAURECIA Emissions Control Technologies et des ASC FSE vous propose le **Samedi 04 mai 2013**, la 2^{ème} édition du **THREE2trail**

Article 2 : Le **THREE2trail** n'est pas une compétition. Il est ouvert à toutes les personnes en bonne santé, employés(es), sous-traitants(es), stagiaire(s) de FECT¹ sites de Bavans, Seloncourt et Beaulieu structure ainsi qu'à leurs conjoints(es) licenciés(es) ou non. C'est une randonnée que l'on peut effectuer en allure libre. Il n'y a ni chronométrage, ni classement officiel. L'organisation conseille la réalisation d'un bilan de santé auprès d'un médecin avant tout engagement

Article 3 : Le **THREE2trail** s'effectue obligatoirement par équipe de trois participants. L'équipe doit impérativement rester groupée tout du long du parcours. Le parcours ne pourra être validé tant que les trois membres de l'équipe n'ont pas franchi la ligne d'arrivée.

Article 4 : Départ à 10h de l'accueil du TechCenter FECT¹ de Bavans et arrivée au complexe sportif du village de Bavans. (voir plan). Les équipes assureront elles-mêmes leurs transferts entre la ligne d'arrivée et de départ.

Article 5 : Dans le but de réduire au maximum l'impact écologique du **THREE2trail**, aucun gobelet ne devra être jeté sur le circuit. Il est demandé aux participants de ne pas dégrader l'environnement en évitant de laisser derrière eux des papiers ou autres détrit.

Article 6 : Le **THREE2trail** est une randonnée en semi autonomie. Il est fortement recommandé aux participants d'emporter avec eux une quantité suffisante de boisson afin d'être autonomes entre les ravitaillements (surtout par temps chaud)

Article 7 : Pour leur sécurité les participants devront scrupuleusement **respecter le code de la route** (pas de signaleur tout au long du parcours)

Article 8 : Toute équipe abandonnant la randonnée s'engage à le faire savoir aux organisateurs par tous les moyens possibles.

Article 9 : Afin de garantir une fin d'épreuve au plus tard à 14h30, **une barrière horaire est fixée à 12h45** au point de ravitaillement du 10^{ème} kilomètre. Passé ce délai, les participants se verront proposer un itinéraire bis ou un rapatriement en véhicule pour rejoindre la ligne d'arrivée.

Article 10 : Les participants doivent s'assurer d'être couvert par une assurance de responsabilité civile pour les loisirs en plein air.

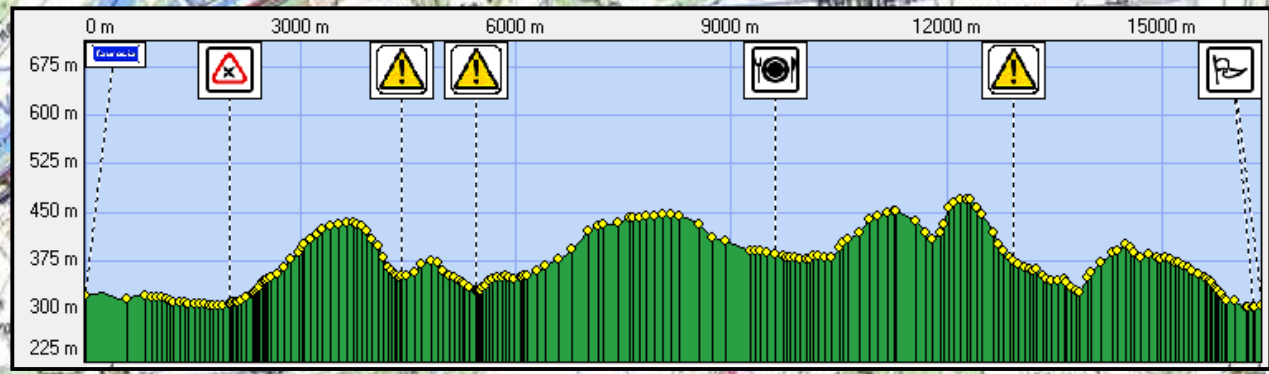
Article 11 : Chaque participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et renonce à toutes actions juridique contre les organisateurs, en cas de non observation du règlement et des consignes de sécurité.

Article 12 : Cadeaux souvenir et dossard seront remis le matin de la randonnée. L'inscription et le règlement des sommes dues devront être transmises aux organisateurs **au plus tard le mercredi 24 avril 2013**. L'absence de signatures ou de règlement annule l'inscription. Aucune inscription ne pourra être enregistrée **après le mercredi 24 avril 2013**. Aucun remboursement ne pourra être effectué après cette date.

Remerciements :

Les cadeaux aux participants ainsi que les coûts logistiques et autres frais d'organisation sont généreusement pris en charge par FECT¹ et le Tech-Center de Bavans. La location de la salle d'arrivée est gracieusement offerte par les **ASC Structures**. Les éléments de balisages et de sécurités sont offerts par la **banque CIC** de Bavans. L'accès aux douches du complexe sportif est offert par la **commune de Bavans**. – **MERCI** –

¹ FAURECIA Emissions Control Technologies Structures



Short Cut

